

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données
de qualité d'eau issues
du réseau départemental
sont consultables sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr/>



Mon pays natal c'est une patrie d'eaux.
Celle des lacs, des torrents, celle des
rizières, des rivières de la plaine dans
lesquelles on s'abritait pendant les
orages.

Marguerite Duras

La Rance - Lanrelas © T.Jeandot

Info et agenda

Chiffres-clés de l'eau en Bretagne

Parcourez le bilan de la situation régionale à
travers des indicateurs partagés par le réseau
d'experts et les partenaires de l'OEB :
<https://bit.ly/3DAD2Jy>



Janvier 2023 en résumé

- Des rivières en crues sous une pluviométrie abondante jusqu'au 20.
- Les nappes phréatiques pour la plupart bien remplies.
- Une hausse des concentrations en nitrates dans les cours d'eau ainsi qu'un nombre élevé de pesticides en lien avec la pluviométrie de ces dernières semaines.
- Mettre un terme à la consommation des sols pour améliorer l'infiltration de l'eau : les collectivités intègrent ces objectifs dans leur document d'urbanisme.
- Zoom sur le CAUE des Côtes d'Armor accompagnant les communes dans leur projet de désimperméabilisation de leur sols.



7e Forum grand ouest agriculture climat énergie

Organisé par les Chambres d'agriculture de Bretagne,
Normandie et Pays de la Loire ainsi que leurs partenaires.
Ce forum inter-régional aura lieu du **14 au 24 mars** et
permettra la rencontre des acteurs qui bougent pour le
climat : webinaires, visites, tables rondes...

Inscription : <https://bit.ly/3Ec5WQk>

Vidéotheque du sénat

Retrouvez les thèmes de la commission de
l'aménagement du territoire et du développement
durable : Résilience hydrique de la France, L'eau
face au changement climatique : <https://bit.ly/3Rua2Zr>



Concours Graines d'artistes

À l'occasion de l'édition 2023 de
la semaine pour les alternatives
aux pesticides du **20 au 30
mars**, les écoliers, collégiens et
lycéens sont invités à participer
au concours artistique sur le
thème « *Imagine l'agriculture de
demain* ».

En savoir + : <https://bit.ly/3jkUMSI>



Côtes d'Armor
le Département

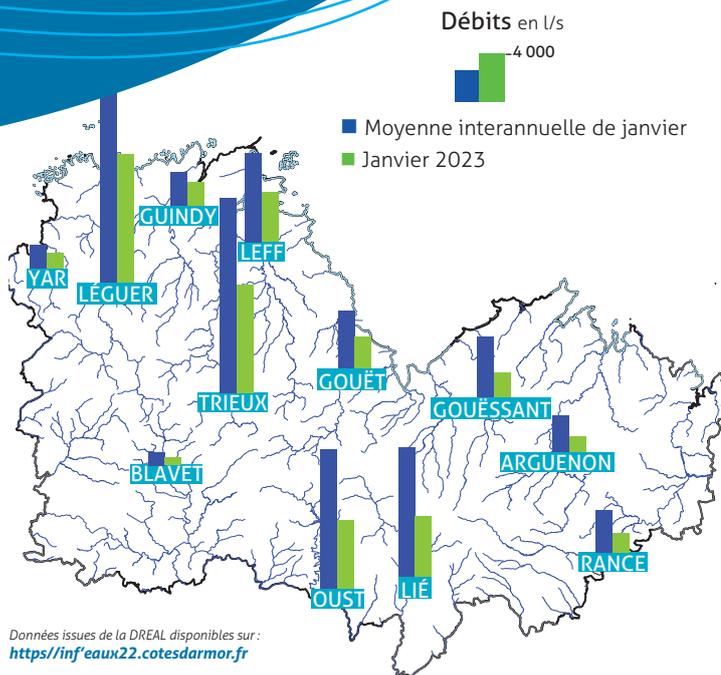


Météo et précipitations

Débits des rivières

Des copieuses pluies et des rivières en crues

Jusqu'au 20 janvier, les dépressions se sont succédées avec de copieuses pluies sur l'ensemble du territoire. A retenir également, le court épisode neigeux recouvrant légèrement le Centre Bretagne le 18 janvier.



Données issues de la DREAL disponibles sur : <https://inf'eaux22.cotesdarmor.fr>

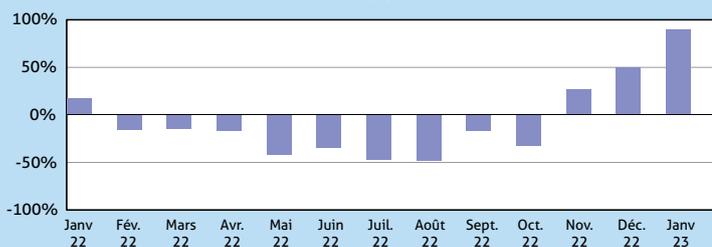
Pluviométrie de janvier 2023

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche-Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
du 1 ^{er} au 10	66	46	23,7	7,8	48
du 11 au 20	68	49	42,7	44,6	51
du 21 au 30	16	6	8,9	5,4	4
Cumul du mois en mm	150	101	75,3	57,8	103
Rapport à la normale	110 %	112 %	95 %	88 %	103 %
	~normale	~normale	~normale	~normale	~normale

Suite à décembre déjà bien arrosé, les rivières ont intensément réagi aux dernières pluies allant jusqu'à des débordements et une mise en surveillance de certaines rivières par le service **Vigicrues**. Un temps plus sec les derniers jours a ensuite permis de diminuer les débits qui sont toutefois, au dessus des régimes de saison sur le mois (de 1,5 et 2 fois).

Rajoutons également l'information appréciable du niveau des nappes phréatiques, qui, pour une large majorité d'entre elles, sont désormais bien remplies, **selon le suivi par le BRGM**.

Situation des écoulements depuis janvier 2022 dans les rivières costarmoricaines en rapport avec la normale



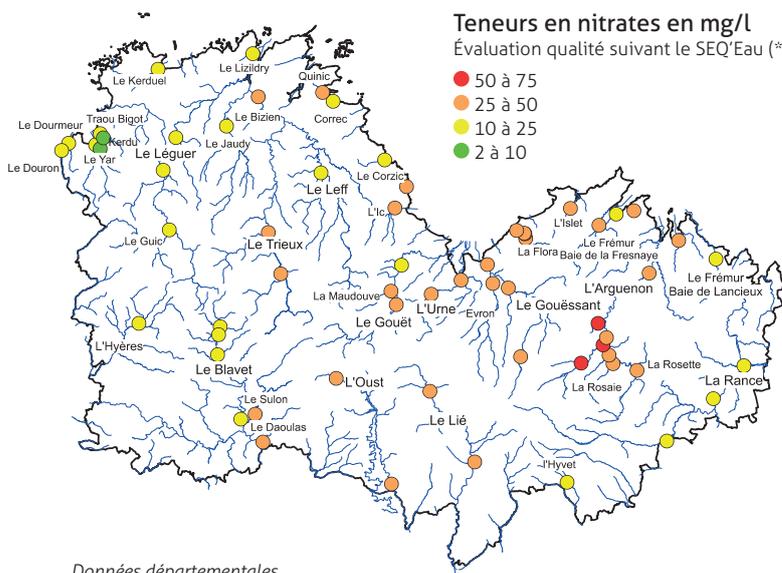
Pour en savoir plus :
Les débits en quasi temps réels disponibles sur <https://inf'eaux22.cotesdarmor.fr/cartes>

Teneurs en janvier 2023

Teneurs en nitrates en mg/l

Évaluation qualité suivant le SEQ'Eau (*)

- 50 à 75
- 25 à 50
- 10 à 25
- 2 à 10



Données départementales

(*) Seq'Eau: Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau. Évaluation choisie préférentiellement à l'évaluation de la Directive Cadre Européenne Grille d'évaluation plus fine

Les nitrates dans les rivières

Hausse des concentrations

Suite à la météo de la fin de l'année, les précipitations des mois de décembre et janvier ont remonté les niveaux des cours d'eau et entraîné une hausse de 85 % des teneurs en nitrates qui oscillent entre 8 et 66 mg/l, la moyenne augmentant de 23 à 30 mg/l.

En effet, près de 20 % des points sont passés de la tranche 10/25 mg/l à la tranche 25/50 mg/l et on constate également 4 points dont les concentrations sont > 50 mg/l (Arguenon, Gouessant, Quilloury, étang du Guilliers). Les hausses sont > 10 mg/l pour 36 % des mesures et > 15 mg/l pour 22 % des analyses, le maximum est relevé sur la Maudouve à Saint-Donan qui augmente de 23 mg/l. Plus discrètes, les baisses des valeurs sont situées entre 1 et 9 mg/l.

Nos résultats nitrates sont disponibles sur <https://inf'eaux22.cotesdarmor.fr>

Les pesticides dans les rivières

Résultats de décembre 2022¹

Un entraînement important de produits dans les rivières sous une météo pluvieuse

La pluviométrie importante entraîne davantage de substances, le nombre de produits pesticides est particulièrement élevé, 42 sur les 22 cours d'eau observés. 21 sont des pesticides « actifs » et 21, des produits dits « métabolites » en sont issus, dégradés dans l'environnement.

On rencontre beaucoup d'herbicides, 15 au total. Les plus présents (thiaflumide et prosulfocarbe) sont des désherbants de céréales d'hiver, respectivement décelés dans 9 et 6 rivières.

À noter également, des concentrations élevées de produits. Sur près d'un quart des mesures, le seuil de 0,1 µg/l est en effet dépassé. Plus préoccupant encore, des dépassements de concentration devenant toxique pour l'environnement aquatique (PNEC) également observés pour le thiaflumide sur l'Islet, le nicosulfuron, sur le Frémur ainsi que l'azoxystrobine (fongicide) sur l'Ic.

Enfin, sur le total des produits présents, 21 sont des métabolites issus de pesticides actifs, dégradés dans l'environnement dont ceux du métolachlore-S. L'Anses a engagé récemment un procédure pour le retrait de cet herbicide.

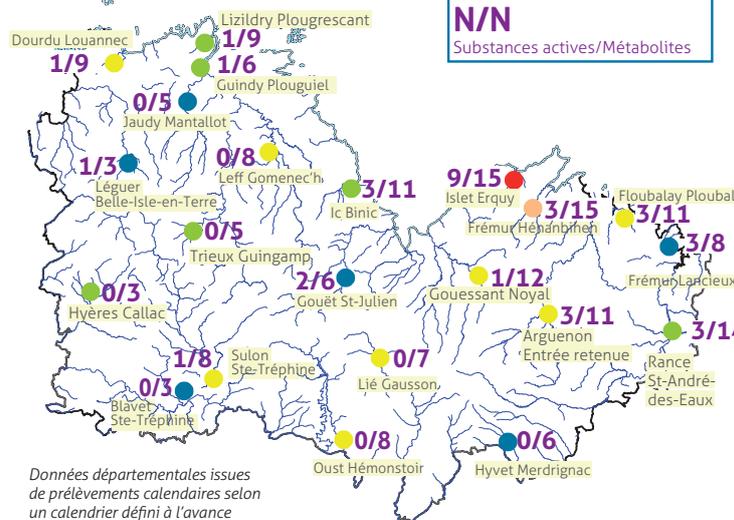
¹ Décalage de communication lié au décalage de traitement des prélèvements pesticides au labo.

Teneurs de décembre 2022

Concentrations en µg/l toutes molécules confondues

- 3,5 à 5
- 2 à 3,5
- 1 à 2
- 0,5 à 1
- 0,1 à 0,5

Nombre de substances détectées
N/N
Substances actives/Métabolites



Données départementales issues de prélèvements calendaires selon un calendrier défini à l'avance

Nos résultats pesticides sont disponibles sur <https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

Comment lutter contre l'artificialisation des sols ?

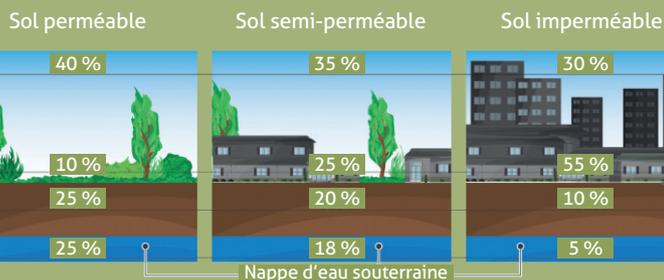
La Bretagne est la 2^e région française en terme d'artificialisation avec un taux de 12% en 2020, après l'Île de France à 21 % et une moyenne nationale à 9 %.

Au regard des pertes de terres, des effets sur la biodiversité et sur l'eau, il devient impérieux d'y mettre un terme. La Loi Climat de 2021 s'est fixé 2 objectifs :

- > diviser par 2 le rythme d'artificialisation à 2030
- > atteindre le **Zéro Artificialisation Nette (ZAN)** d'ici 2050. Pour y parvenir, les documents d'urbanisme sont des outils essentiels aux mains des collectivités.



DÉCLINAISON DE LA STRATÉGIE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE



> À l'échelle de la Bretagne

Le SRADDET, schéma de développement de la région, voté en 2019, s'est fixé l'objectif de -50% de consommation foncière d'ici 2030 (suivant la base 2011/2021) et le ZAN à 2040. Ces principes sont applicables aux documents d'urbanisme locaux. Le SRADDET est en cours de révision pour une échéance à février 2024 afin de formaliser les objectifs fixés par la loi avec une répartition des enveloppes urbanisables par territoire de SCOT.

> À l'échelle des Pays ou EPCI

Les SCOT, **Schémas de Cohérence Territoriale**, ont un rôle majeur d'orientation des aménagements : infrastructures, zones d'activité, habitat, ... Au nombre de 6 en Côtes d'Armor, ils auront à intégrer d'ici août 2026 les règles du futur SRADDET.

> À l'échelle communale/intercommunale

Les PLU/PLUi (Plans locaux d'Urbanisme, intercommunaux) identifient précisément les espaces urbanisables, les obligations notamment sur la gestion des eaux pluviales à la parcelle (favoriser l'infiltration de la pluie au plus près de l'endroit où elle tombe) ainsi que la préservation des zones humides. L'échéance pour la compatibilité des PLU/PLUi aux nouvelles règles est fixée à août 2027.

Focus territorial

Zoom sur

les villes qui se désimperméabilisent et se renaturent.

En Côtes d'Armor, le CAUE 22 oeuvre à leur côté

En Côtes d'Armor, des nombreuses communes ont sollicité le CAUE (*Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement*) pour revégétaliser leurs espaces. Au delà des aspects paysagers, ces opérations de réaménagement visent aussi à désimperméabiliser les sols pour améliorer l'infiltration de l'eau.

> Réduire l'imperméabilisation permet l'infiltration au plus près de l'endroit où la pluie tombe

- pour améliorer la recharge des nappes,
- pour limiter aussi l'entraînement des polluants par ruissellement jusqu'aux rivières,
- pour réduire également la surcharge des réseaux et le dysfonctionnement des système d'épuration en aval.

Accompagnée par le CAUE, la commune de Binic/Étables-sur-Mer, consciente de la pollution que génèrait l'entraînement de polluants à la mer par les eaux pluviales, a décidé très tôt la désimperméabilisation de sa voirie. Projet initié en 2003, près de 23 kms de trottoirs qui sont maintenant réaménagés et végétalisés sur son territoire



Abandon des produits phytosanitaires depuis 2023
Création de plus de 23 km de trottoirs enherbés à Étables-sur-Mer

Retrouvez les projets du CAUE sur <https://www.caue22.fr/> et des informations sur la désimperméabilisation sur le site du CEREMA : <https://www.cerema.fr>



DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Direction de l'Environnement
9 place du Général de Gaulle
CS 42371

22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau



> Autre exemple, à Lanvallay, un lotissement des années 1960 grandement végétalisé

Conçu exclusivement pour la voiture avec de larges voies, ce lotissement des années 1960 laissait peu de places aux autres usages et était de plus très coûteux en désherbage mécanique (depuis l'interdiction de l'usage des produits chimiques sur les espaces publics en 2017). Aidée par le CAUE, la commune a réaménagé l'ensemble de ce quartier en 2019 laissant place à des accotements paillés, végétalisés et plantés.



Le lotissement avant intervention



Le réaménagement

> Les cours d'école sont aussi de beaux terrains à dégoudronner

Ces espaces très minéraux, dédiés aux jeux, sont maintenant très ciblés dans les réaménagements urbains avec différentes approches : partage de l'espace garçon/fille, végétalisation (îlots de fraîcheur) et désimperméabilisation. À l'écoute des enseignants, des élèves et des parents d'élèves, le CAUE a participé à recréer les cours d'école de Lanrivain, Lanvallay, ouvrant la voie pour d'autres communes.



Côtes d'Armor
le Département

